



Lyon, jeudi 12 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04795

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Autres travaux (Rampe amont Génissiat - PK162.57
- non utilisable par les bateaux motorisés)****Utilisation limitée aux Canoës (avec prudence)****Appel à la vigilance (La rampe de mise à l'eau ne sera pas
accessible aux bateaux à moteurs) (tous les usagers - dans les
deux sens)**

- à partir du 16/08/2021 à 07:00 au 27/08/2021 à 18:00o **Rhône (Haut)**

au pk 162,570 (Rampe amont de Génissiat) - Rive droite

Commentaire :

La rampe située au PK-162,570 (amont RD barrage de Génissiat) sera indisponible aux bateaux motorisés à partir de lundi 16/08 jusqu'au vendredi 27/08 inclus en vue de la préparation du dragage du parement amont de Génissiat. Les canoës-kayaks pourront emprunter la rampe en restant vigilant.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

28/08/2021

Par délégation

Signé

Luc NEYRAND